
La campagne sur la souveraineté-association de 1980 : Trouver le point de vue franco-ontarien à travers les journaux d'époque

Nicolas Michaud

Département d'histoire, Université d'Ottawa

Email: nmich041@uottawa.ca

Reçu : 8 janvier 2024 | Révisé : 20 janvier 2025 | Publié : 1 mai 2025

Résumé

La campagne référendaire de 1980 est un moment clé dans l'histoire du Québec. Dans ce travail, la perception des Franco-Ontariens de cet événement est analysée en détail afin de comprendre leurs perceptions sur cet enjeu. Le but de l'auteur est d'offrir une analyse nuancée sur les motivations des Franco-Ontariens, qui mettent en valeur leurs intérêts en tant que francophones vivant dans un pays qui n'a pas encore de charte des valeurs qui défend leurs intérêts en tant que minorité linguistique.

Mots-clés: Francophonie, Ontario, Québec, référendum

Abstract

The 1980 referendum campaign is a key moment in Quebec's history. This paper analyzes the perception of Franco-Ontarians toward this event in detail in order to better understand their views on the issue. The author's goal is to provide a nuanced analysis of the motivations of Franco-Ontarians, highlighting their interests as French speakers living in a country that did not yet have a charter of values protecting their rights as a linguistic minority.

Keywords: Francophonie, Ontario, Quebec, referendum.

Pour citer l'article / To cite this article: Michaud, N. (2025). La campagne sur la souveraineté-association de 1980: Trouver le point de vue franco-ontarien à travers les journaux d'époque. *Politika: Revue de premier cycle en affaires internationales et politiques*, 2(1), 39-44.

Introduction

Les États-généraux du Canada-français de 1967 marquent un point de rupture entre le Québec et les Francophones hors Québec. On note l'importance de la motion du Québec cherchant à reconnaître la province comme le foyer du Canada-Français et son droit à l'autodétermination dans cette soi-disant rupture. Un peu plus d'une décennie plus tard, alors que l'Ontario-Français est en pleine crise scolaire à Penetanguishene, le Parti Québécois est au pouvoir à Québec et lance une campagne référendaire sur la souveraineté-association. Ce bouillonnement de situation amène une réflexion importante à savoir quels étaient les points de vue des articles de presse concernant les Franco-Ontariens et leur relation avec la campagne référendaire sur la souveraineté-association de 1980 ?

Dans ce travail, je vais analyser le lien entre les Franco-ontariens et la campagne référendaire en examinant comment leurs enjeux locaux ont influencé la campagne, notamment à travers les interventions de Bill Davis et la crise scolaire de Penetanguishene. Je m'intéresserai également aux diverses positions exprimées publiquement par les acteurs de la communauté franco-ontarienne en ce qui concerne la souveraineté-association, afin de mieux comprendre leur rôle et leurs préoccupations dans ce contexte.

Méthodologie et limites

Pour cette enquête, j'ai utilisé des articles, chroniques et éditoriaux provenant de journaux francophones de l'époque, couvrant des sujets liés à l'expérience des Franco-Ontariens et à la campagne du

référendum sur la souveraineté-association de 1980. Les publications utilisées ont été publiées entre le 20 décembre 1979, date à laquelle la question référendaire a été dévoilée par le gouvernement du Québec, et le 23 mai 1980, trois jours après le référendum, avec un accent particulier sur avril et mai, pendant la campagne officielle. Un processus de codage inductif a été utilisé pour ce texte, au fur et à mesure que les articles de journaux ont été retrouvés et analysés.

Bill Davis et la question franco-ontarienne dans le cadre de la campagne référendaire

Dans les journaux d'époques, on retrouve plusieurs sources qui parlent des Franco-ontariens ainsi que des difficultés que ceux-ci vivent comme source de discussion vis-à-vis la campagne sur la souveraineté-association. Dès le dévoilement de la question référendaire, le 20 décembre 1979, on voit des réactions de la part des Franco-ontariens dans les journaux. Le lendemain, le 21 décembre, Gérard Lévesque, secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), critique l'intervention médiatique de Bill Davis, le Premier ministre ontarien, dans la campagne référendaire. Ce dernier avait critiqué la formule de la question, qui d'après lui était trop vague et que la formule utilisée, quelle qu'elle soit, mène à l'indépendance et affirme un refus de négocier. Lévesque, quant à lui, critiquera cette intervention en affirmant que la non-reconnaissance des droits des francophones de la part du gouvernement pourrait influencer le résultat du vote (*Le Soleil*, 1979).

En avril et mai 1980, alors que Davis est en tournée au Québec afin de faire campagne pour le NON, on voit que l'ACFO et Lévesque le talonnent. Le 30 avril 1980, le secrétaire général de l'ACFO ainsi que sa présidente, Jeanine Séguin, font une intervention dans les médias afin de dénoncer la campagne de Bill Davis pour le Non. Selon eux, les critiques que Davis fait de la loi 101 ainsi que du mouvement souverainiste sont invalidées par le fait que la minorité anglophone du Québec est beaucoup mieux desservie que la minorité francophone de l'Ontario (Paquin, 1980). Comme exemple, ceux-ci se réfèrent au fait que « [la] Loi 101 reconnaît, par exemple, le droit à des services en Anglais au Québec; en Ontario, les règlements et les lois n'accordent pas un statut comparable au Français ; « on tolère le français dans certains ministères » (Paquin, 1980, p. A13).

Deux jours plus tard, le 2 mai 1980, un article dans le journal *Le Droit* rapporte un discours fait par Davis à Montréal, où il définit le Canada comme un pays biculturel qui a mûri, comme argument contre la souveraineté (Duhaime, 1980). Il se fait toutefois confronter par des membres de l'ACFO qui lui reproche de ne pas offrir adéquatement de services en Français aux Franco-Ontariens. Il répond en mentionnant que 100 000 jeunes étudient à des établissements de langue française, et que les services devraient être offerts graduellement en Ontario (Duhaime, 1980). Même si elle appuie aussi le NON, l'ACFO critique durement Davis, en affirmant que si les choses s'étaient en effet améliorées dans les dernières années, c'était dû à de longues batailles entreprises par la communauté franco-ontarienne (Duhaime, 1980).

Toutefois, les interventions de Davis sont bien vues de la part de la presse fédéraliste. Dans un éditorial de *La Presse*, Vincent Prince applaudit le discours de Davis, ainsi qu'une entrevue qu'il a donnée au journal. En ce qui a trait aux Franco-Ontariens, Prince mentionne que malgré certains enjeux, le sort des Franco-Ontariens s'est nettement amélioré sous Davis, ignorant les plaidoyers d'organisations comme l'ACFO (Prince, 1980).

Dans un article publié le 10 mai 1980, Michael Cassidy, chef du NPD ontarien, partage la position de Davis sur la souveraineté-association, mais fait écho sur les critiques de l'ACFO. Il affirme que la crédibilité des leaders ontariens a été affectée par le fait qu'à plusieurs reprises les Franco-ontariens ont dû se battre pour leurs services, alors que ceux-ci auraient dû être garantis comme droits et que la province ontarienne doit garantir les droits francophones une fois pour toutes (Le Nouvelliste, 1980).

Penetanguishene, symbole de la lutte franco-ontarienne dans un moment de crise nationale

Toutefois, on peut se permettre de se demander qu'est-ce qui pousse l'ACFO et d'autres comme Cassidy à critiquer sévèrement Davis. Parmi les luttes historiques et persistantes des Franco-ontariens, l'une d'elles se distingue particulièrement pour expliquer l'engagement constant de l'ACFO à suivre Bill Davis au Québec durant ses diverses interventions : la crise scolaire de Penetanguishene, qui survient pendant la campagne. Elle se centre sur le refus du

gouvernement ontarien d'accorder aux francophones de Penetanguishene le droit de disposer d'une école de langue française (Dexter, 1980). Celui-ci justifie son refus de donner une école à la population de Penetanguishene en disant que « ce ne serait là qu'un geste symbolique et qu'il préférerait donc une action plus concrète » et est sévèrement critiqué sur ce sujet par le chroniqueur Alain Dexter du journal *Le Droit*, qui affirme que les Franco-ontariens ont aussi besoin de symboles (Dexter, 1980).

Alors que la crise bat de plein fouet, son existence est utilisée par certains partisans de la souveraineté-association comme un argument qui justifie la séparation du Québec et du Canada. En février 1980, une entrevue de Jean Alfred, député péquiste, est publiée dans le journal *Le Droit* dans laquelle il critique sévèrement la proposition fédéraliste de Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec (PLQ). Il invite les Québécois à se méfier des propositions qui chercheraient à renouveler le fédéralisme canadien et met l'accent sur la crise scolaire de Penetanguishene. Selon lui, le refus de l'Ontario de donner une école de langue française aux résidents de Penetanguishene est une raison parmi tant d'autres pour laquelle il serait futile de « négocier les droits linguistiques » des Franco-québécois avec le Canada-Anglais (Chartrand, 1980, p. 12).

De l'autre côté de l'argument, l'ACFO et le président du conseil des minorités québécoises, Eric Maldoff, affirment aussi que Davis et son attitude dans la crise de Penetanguishene nuit à la cause du camp du non. Ses gestes en tant que premier ministre ne respectent pas les minorités ontariennes de langue française et

que les Québécois préféreraient de l'action plutôt que des paroles dut à sa mauvaise gestion des écoles francophones (Le Devoir, 1980).

Le 24 avril 1980, un article apparaît dans *Le Droit* annonçant la fin de la crise scolaire (Bouchard, 1980). Face aux critiques visant Davis et à l'impact perçu sur l'unité nationale, ainsi qu'à la résolution de la crise moins d'un mois avant le référendum, il est plausible que le gouvernement ontarien ait cherché à améliorer son image auprès des Franco-Ontariens aux yeux des Québécois. Alain Dexter, dans une chronique publiée quelques jours après le règlement de la crise, propose une vision qui s'aligne avec cette thèse. Selon lui, le règlement de la crise de Penetanguishene est certes une victoire, mais il met en garde les Franco-ontariens qu'il faudra continuer la bataille dans les plus brefs délais. Il met d'ailleurs l'accent sur l'impact que la campagne référendaire aurait eu sur le règlement de la crise et affirme que les Franco-ontariens devraient en profiter pour demander plus de concessions de la part du gouvernement ontarien (Dexter, 1980).

Le règlement de la crise de Penetanguishene n'a toutefois pas empêché les organismes comme l'ACFO ont continué à critiquer Davis au Québec alors qu'il faisait campagne pour le NON. Comme nous l'avons vu plus haut, les interventions de l'ACFO vis-à-vis Davis continuent en mai 1980 (Duhaime, 1980).

Un OUI franco-ontarien, est-ce possible?

On pourrait facilement supposer qu'en raison de la régionalisation de l'identité canadienne-française dans les années 60, les Franco-ontariens auraient instinctivement soutenu le camp du NON

lors du référendum de 1980. Comme nous avons vu plus haut, l'ACFO appuie le camp du Non, mais le fait avec un certain recul, en talonnant notamment Bill Davis lors de sa tournée pour le NON au Québec et en rappelant au public l'état du Français en Ontario sous Davis (Duhaime, 1980). Les membres de la direction de l'ACFO, comme Gérard Lévesque, reconnaissent d'ailleurs que la communauté franco-ontarienne est divisée entre le camp du OUI et du NON (Le Devoir, 1980).

Les articles publiés dans les journaux durant la campagne semblent d'ailleurs soutenir l'idée que les Franco-Ontariens étaient divisés sur la question nationale. Le 22 avril 1980, on trouve au moins deux articles rapportant les interventions de personnalités politiques franco-ontariennes qui se sont prononcées en faveur du NON lors de la campagne électorale. Tout d'abord, il est rapporté que Jean-Jacques Blais, ministre fédéral des Approvisionnements et Services, a participé à un rallye de Claude Ryan à Thetford Mines, où il a affirmé que l'avenir des Franco-Ontariens et des autres francophones hors Québec se joue lors du référendum sur la Souveraineté-Association (Sévigny, 1980). Jean-Robert Gauthier, député d'Ottawa-Vanier pour le parti libéral et franco-ontarien, affirme qu'une victoire du OUI relèguerait les Franco-ontariens à devenir des « Palestiniens » ontariens dus au fait qu'ils seraient un peuple sans foyer national. En revanche, il reconnaît que le manque de droit pour les francophones Hors-Québec rendait sa défense du fédéralisme difficile (La tribune, 1980, p. B1). Puis, encore de la part d'un député libéral, Denis Ethier, représentant de la circonscription de

Glengarry-Prescott-Russell, on voit une autre défense du NON dans *Le Nouvelliste*, le 10 mai. Dans son plaidoyer, il affirme que la fin du Québec dans le Canada serait aussi la fin des francophones Hors-Québec et du peu de privilèges qu'ils ont obtenus dans les autres provinces (Ethier, 1980). On voit donc que plusieurs députés libéraux franco-ontariens sont actifs à l'époque pour le camp du NON.

Toutefois, ces interventions en faveur du

NON de la part de Franco-ontariens, comme l'ACFO et les députés libéraux n'excluent pas l'existence de partisans du OUI dans cette communauté. Ethier, dans le même article où il défend le NON, reconnaît que des groupements acadiens, fransaskois et franco-manitobains ont tous supporté le OUI, mais estime que ce support vient plutôt d'une frustration envers leurs gouvernements provinciaux (Ethier, 1980).

Que cela soit vrai ou non, on ne peut nier qu'il y a un support substantiel pour le OUI de la part de plusieurs groupements francophones hors Québec. On voit parmi ces groupements, un support de la part du Parti Acadien au Nouveau-Brunswick, qui cherchait à créer une province pour les Acadiens. Celui-ci croit qu'à l'extérieur du Québec, seuls les Franco-ontariens et les Acadiens ont une chance de survie et que leurs survies ne dépendraient pas du gouvernement fédéral si le Québec se séparait (Le Nouvelliste, 1980).

Les francophones supportant le OUI à l'extérieur du Québec ne se trouvent pas seulement qu'en Acadie ou dans les prairies, mais on en trouve aussi en Ontario. Le 9 mai 1980, la filiale du Grand-Nord de l'ACFO, représentant les Franco-ontariens du Nord

ontarien, publie un communiqué de presse écrit où les membres de la direction annoncent qu'ils supporteraient le OUI au référendum. Les auteurs du communiqué justifient leur soutien au OUI en soulignant, avec cynisme, qu'un Canada bilingue ne verra jamais le jour dans les conditions actuelles, et que les Franco-Ontariens ont dû mener de longues batailles, dont les résultats sont souvent restés mitigés. La position précaire des Franco-ontariens, selon eux, justifie la victoire du OUI au référendum puisqu'il donnerait au Québécois le pouvoir de négocier avec le Canada-Anglais sur une base égale (Héroux & Trottier, 1980).

Outre ces organismes qui soutiennent le camp du OUI, on voit que certains individus franco-ontariens, sans positions ou postes politiques prédéfinis, vont écrire des textes dans des journaux afin de supporter le OUI. C'est le cas entre autres de Paul de Bellefeuille, résident d'Ottawa, qui va écrire un texte dans le journal *Le Droit*, invitant les Québécois à voter pour l'indépendance et rejette « [les] “peurs” qu'on nous raconte » en faisant référence à ceux qui annoncent la mort des francophones Hors-Québec avec la Souveraineté-Association (De Bellefeuille, 1980, p. 6).

Parmi les plus grands partisans du OUI franco-ontarien, on observe Claude-P. Vigeant, résidant de London, en Ontario, qui écrit au moins 3 textes dans différents journaux invitant les Québécois à voter pour le OUI. Ces textes sont à peu près tous pareils et sont publiés en avril 1980, il commence en félicitant des personnalités publiques pour leur support du OUI. Il

évoque ensuite le soutien des associations provinciales francophones qui encouragent les Québécois à voter OUI, expliquant que, selon lui, la victoire du OUI est cruciale pour empêcher les gouvernements provinciaux de revenir à leur indifférence envers le français. Il considère cela comme une victoire importante contre les « centralisateurs », nombreux au sein du Parti libéral fédéral, qui souhaitent « unifier » le pays autour d'une seule langue (Vigeant, 1980, p. B2). Il finit son texte en justifiant que les vrais partisans d'un régime fédéral devraient supporter le OUI, afin de protéger l'autonomie du Québec et des francophones (Vigeant, 1980) Si ces lettres et témoins ne sont pas nécessairement représentatif de la population franco-ontarienne au complet, ils permettent tout de même un regard intéressant sur la situation.

Conclusion : après le référendum, la bataille continue

Après le référendum, la bataille des Franco-ontariens continue. Après la défaite du OUI au référendum le 20 mai, les réactions de la communauté ontarienne se font vites. Du 21 au 23 mai, on peut trouver au moins trois articles qui détaillent des réactions de la part de la communauté franco-ontarienne. Les représentants de l'ACFO semblent tous indifférents face au résultat référendaire, et annoncent tous que la bataille devra se poursuivre, car ils sont toujours autant menacé qu'avant (Dion, 1980). Jean-Robert Gauthier, député libéral d'Ottawa-Vanier et partisan du NON, déclare qu'il sera satisfait si les Canadiens anglais ont bien compris le message (Vastel, 1980).

Dans ce travail, nous avons exploré la relation des Franco-Ontariens avec le référendum à travers les journaux de l'époque. Nous avons également observé comment les Franco-Ontariens sont liés au référendum à travers la représentation de leurs enjeux dans les médias québécois, notamment à travers la crise de Penetanguishene, les interventions de Bill Davis au Québec, l'action de l'ACFO, et le manque de volonté politique provinciale à résoudre les problèmes des Franco-Ontariens. Comme l'ACFO le talonne, il semble y avoir un consensus général (outre quelques fédéralistes) qui postule que l'image de Davis et de l'Ontario vis-à-vis sa minorité franco-ontarienne nuit à la

crédibilité du camp du NON, surtout avec la manière dont le gouvernement a géré la crise de Penetanguishene. Nous avons également analysé les interventions des Franco-Ontariens dans le référendum, tant pour le camp du OUI que pour celui du NON, ce qui révèle une division marquée au sein de la population franco-ontarienne sur la question de la souveraineté-association du Québec. Et si cet article montre que les Franco-ontariens sont divisés entre le camp du OUI et du NON lors de la campagne référendaire de 1980, une chose est claire : quel que soit le résultat, les Franco-ontariens auraient été forcés de continuer leur lutte.

Bibliographie

- Bouchard, R. (1980, April 24). L'école française pourrait être prête en septembre: Penetang: le conflit se règle. *Le Droit*, 68(24).
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415209>
- Chartrand, R. (1980, February 22). Le plan de Ryan : Une proposition où le Québec sera encore la minorité. *Le Droit*, 67(277), 12.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415095>
- De Bellefeuille, P. (1980, April 30). Le OUI de la fierté. *Le Droit*, 68(29), 6. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415217>
- Dexter, A. (1980, April 23). Davis et l'unité nationale. *Le Droit*, 68(23), 6.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415204>
- Dexter, A. (1980, April 26). Après Penetang... *Le Droit*, 68(26), 6. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415211>
- Dion, G. (1980, May 22). L'ACFO et le référendum : Les Franco-Ontariens devront encore lutter. *Le Droit*, 68(47), 4. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415256>
- Duhaime, C. (1980, May 2). La souveraineté-association : Davis réaffirme son refus de négocier. *Le Droit*, 68(31), 16. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415223>

- Duhaime, C. (1980, May 2). L'ACFO le lui reproche. *Le Droit*, 68(31), 16. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415223>
- Héroux, G., & Trottier, M. (1980, May 9). Un oui franco-ontarien. *La Presse*, 96(110), A8 (colonnes 1 à 2). <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2296888>
- La Tribune. (1980, April 22). Des "palestiniens" ontariens. *La Tribune*, 71(53), B1. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3683565>
- Le Devoir. (1980, May 7). Des gestes plutôt que des paroles. *Le Devoir*, 71(102), 8. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2768788>
- Le Nouvelliste. (1980, May 10). L'Ontario nous demande de demeurer au sein du Canada. *Le Nouvelliste*, 60(163), 43. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3252565>
- Le Nouvelliste. (1980, May 10). Les francophones hors Québec : Laissez-nous pas tomber - Ethier. *Le Nouvelliste*, 60(163), 43. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3252565>
- Le Nouvelliste. (1980, May 14). Le Parti acadien invite les Québécois à dire OUI. *Le Nouvelliste*, 60(166), 26. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3252568>
- Le Soleil. (1979, December 21). Réactions dans les autres provinces. *Le Soleil*, 83(302), 2. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2727255>
- Paquin, G. (1980, April 30). Davis n'a pas de leçon à donner. *La Presse*, 96(106), A13. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2296816>
- Pilon, F. (1980, May 23). Consultation populaire au lendemain du référendum : L'ACFO emboîte le pas à la FFHQ. *Le Droit*, 68(48), 3. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4415257>
- Prince, V. (1980, May 3). La visite de Davis au Québec. *La Presse*, 96(105), A6. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2296837>
- Sévigny, P. (1980, April 22). 500 sympathisants accueillent Ryan à Thetford Mines. *La Tribune*, 71(53), B1. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3683565>
- Vastel, M. (1980, May 21). C'est maintenant l'affaire de tous les Canadiens (Joe Clark). *Le Devoir*, 71(114), 4. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2768800>
- Vigeant, C.-P. (1980, April 14). Les effets négatifs du Non. *La Tribune*, 71(46), B2.

[https://numerique.banq.qc.ca/patri
moine/details/52327/3683534](https://numerique.banq.qc.ca/patri
moine/details/52327/3683534)

Vigeant, C.-P. (1980, April 30). Oui
Ontarien. *L'éclaireur-progrès*,
72(32), B2.

[https://numerique.banq.qc.ca/patri
moine/details/52327/4557826](https://numerique.banq.qc.ca/patri
moine/details/52327/4557826)

Vigeant, C.-P. (1980, April 30). Un
Franco-Ontarien pour le "Oui". *Le
Guide*, 50(44), 10.

[https://numerique.banq.qc.ca/patri
moine/details/52327/4168054](https://numerique.banq.qc.ca/patri
moine/details/52327/4168054)